

BOURSE DE MOBILITÉ ERASMUS+ 2018

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe dans le cadre du programme européen Erasmus +, vous pouvez demander une bourse Erasmus. Cette bourse vous permet de financer une partie de votre voyage et de votre séjour.

L'allocation Erasmus s'ajoute à la bourse sur critères sociaux si vous êtes boursier et éventuellement à d'autres financements (aide de votre département...). Regardez aussi les infos sur la bourse MERMOZ (bourse de la Région).

Comment obtenir une bourse Erasmus+ stages/études UE ?

- La durée de votre stage à l'étranger doit être comprise entre **58 jours** et **12 mois**.
- Votre période d'études à l'étranger doit durer de **3 mois** à **12 mois**.
- Vous pouvez participer à plusieurs échanges Erasmus+, soit comme étudiant, soit comme stagiaire, mais la période totale passée à l'étranger (périodes d'études à l'étranger comprises) ne peut pas dépasser 12 mois par cycle d'études - Bachelor (années 1 à 3), Master (années 4 et 5)
- Les pays partenaires et montants de bourse :

Pays	Mobilité d'études	Mobilité de stage
Danemark, Finlande Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	370€/mois	520€/mois
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	320€/mois	470€/mois
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie	270€/mois	420€/mois

- Les mobilités effectuées pendant l'année scolaire 2018-2019 seront financés **jusqu'au 30.09.2019**.

Tout étudiant partant en stage ou études dans un pays européen pour un période de plus de 2 mois devra compléter le kit de mobilité Erasmus+ (avant, pendant, après) pour bénéficier de la reconnaissance du séjour à l'étranger et pour ouvrir les droits d'inscription l'année suivante.

Date limite pour envoyer votre candidature :

Stages:

- cycle bachelor :
 - 1^{ère} et 2^{ème} : **30 mai 2019**
 - 3^{ème} année design : **30 juin et 30 août 2019**
- cycle supérieur :
 - Design : 5^{ème} : **30 janvier 2019 / 30 mai 2019**
 - Animation 4^{ème} : **30 mai 2019**
 - Game 4^{ème} : **30 mai 2019** 5^{ème} : **30 juin et 30 août 2019**

Plusieurs commissions de bourses sont réalisées chaque année ; toute demande reçue après la date impartie sera refusée.

Attention ! Vous devez déposer votre dossier de candidature AVANT votre départ en stage.

Etudes: toute demande pour une mobilité pour le premier semestre ou pour une année complète doit se faire impérativement avant 30 avril, les demandes de mobilités pour le second semestre doivent se faire impérativement avant 30 septembre.

Step-by-step guide

1. Formulaire de candidature

Le télécharger depuis notre site internet , remplir (Adobe Acrobat) et envoyer par email à studentmobility@rubika-edu.com

- Sujet du mail : Candidature Bourse Erasmus 2018
- Pièces jointes : **1)** Prénom_NOM_Candidature Bourse Erasmus 2018.pdf
2) convention de stage signé par les 3 parties (en cas d'un stage)

2. Commission d'attribution des bourses – communication des résultats

La commission d'attribution des bourses a lieu trois fois par an (septembre, janvier et juin). Les résultats des candidatures seront communiqués par email sur votre boîte mail Rubika.

L'attribution des bourses se fait en priorisant les mobilités obligatoires et les étudiants qui se trouvent dans des situations financières délicates (stages non-rémunérés / prêt étudiant). La bourse peut couvrir la totalité de la durée de votre stage, ou seulement une partie (partiellement allocataire).

« Kit de mobilité »

Vous recevrez sur votre adresse Rubika le Kit de Mobilité de Stage (.pdf) qui contient toutes les informations sur votre mobilité et sur la bourse (dates, montants, obligations).

AVANT LA MOBILITÉ :

Le kit de mobilité comprend deux documents importants (contrat de mobilité et contrat pédagogique) : vous devez les imprimer, les compléter et nous donner / renvoyer le contrat de mobilité **en originaux** + le scanner et l'envoyer **par mail** en version numérique (1 seul pdf svp) à studentmobility@rubika-edu.com. *La réception de l'original et le .pdf de ces documents est indispensable pour déclencher le premier paiement de votre bourse.*

- Sujet du mail: kit de mobilité rempli
- Pièces jointes : Prénom_NOM_kit-mobilité-signé.pdf (pages 1-12 from the mobility kit, dans UN SEUL fichier .pdf)
- N'oubliez pas d'écrire dans le kit les infos de votre RIB, ainsi que de l'envoyer par email sur un fichier séparé.

3. Online Learning Support (OLS)

Le programme Erasmus propose aux participants la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier ou travailler à l'étranger et suivre un cours en ligne pour améliorer ces compétences. *Applicable uniquement pour les mobilités dont les langues d'enseignement ou de travail sont : tchèque, danois, grec, anglais, français, allemand, italien, espagnol, néerlandais, polonais, portugais, ou suédois.*

Vous allez recevoir un mail directement de la plateforme de formation de langues pour faire un test d'évaluation de la langue pratiqué lors de votre mobilité, puis pour suivre vos cours, et ensuite, pour faire un test d'évaluation à la fin de votre séjour à l'étranger. **Veillez noter que les 2 tests sont obligatoires et indispensables pour effectuer les paiements de la bourse.**

4. Premier paiement de la bourse

Une fois que vous aurez fait l'évaluation de langue et que le kit de mobilité sera en notre possession, vous percevrez un premier paiement qui s'élève à 80% du total de la bourse. Les 20% restant vous seront versés à votre retour, une fois votre dossier clôturé et complet.

- Dates *estimées* des versements (80%) : vers 1 mois après la signature bipartite du contrat de mobilité (pages 1-9 du kit de mobilité).

Attention : selon vos dates de mobilité, votre versement peut arriver après votre retour. Veuillez en prendre compte pour votre organisation financière.

5. N'oubliez pas le Online Learning Support (OLS)

Il ne faut pas oublier votre cours de langues en ligne pendant votre mobilité. L'évaluation linguistique en ligne avant le départ et à la fin de la mobilité est un prérequis à la mobilité (et au paiement de la bourse).

6. Deuxième versement (20 % restant)

APRES LA MOBILITÉ :

Les 20% restant de votre bourse seront versés après la réception des documents suivants :

- Contrat pédagogique : **Avant votre départ d'entreprise**, vous **devez compléter et faire signer par votre tuteur la page « after the mobility » and « attestation de présence »** du kit de mobilité envoyé par email (voir point 3). Vous devez scanner et envoyer ce document par mail à : studentmobility@rubika-edu.com
 - Sujet du mail : After the mobility - Bourse Erasmus 2018
 - Pièce jointe : (un seul fichier PDF) Prénom_NOM_afterthemobility.pdf
- Online Report/formulaire de bourse - Une fois votre mobilité finie, le lendemain de la fin de votre stage, vous recevrez sur votre adresse Rubika un email généré par la plateforme Erasmus+ ("Replies-will-be-discarded@ec.europa.eu") avec l'objet "Demande de rapport individuel de participant / Erasmus+ individual participant report request /" – il s'agit d'un lien pour remplir un formulaire qui fait office de rapport de stage et **qui déclenche le paiement des 20 % restant de la bourse.**

- Student experience report – Si vous êtes partie en mobilité académique, vous devez également envoyer par mail un document qui raconte votre expérience : le but du rapport est de mieux comprendre votre expérience dans l'université étrangère, les trucs qui ont eu un *WOW factor*, les problèmes que vous avez rencontrés, votre avis sur les cours suivis, et aussi montrer aux futurs étudiants quelques visuels de votre expérience.

Assurance maladie à l'étranger

Avant votre départ, vous devez vous munir d'une assurance santé pour toute la durée de votre mobilité. Vous êtes libre de choisir l'assurance qui vous convient le mieux, mais c'est une condition obligatoire à votre départ.



En vous connectant sur le site [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) vous pouvez faire votre demande de **Carte Européenne d'Assurance Maladie** qui vous couvre partout en Europe.

Afin d'établir votre dossier nous avons besoin de la copie de cette carte ou d'un justificatif d'assurance.